

Championnats de France par Equipes TITRES



Les 27, 28 et 29 mai 2022

Organisateurs

Ligue Centre Val de Loire
Comité du Cher
CJM BOURGES

Correspondant

Monsieur Bruno SIMON
Tél. 06 89 89 90 04

Site de l'Organisation

<https://liguecentrett.com/events/titres-nationaux-equipes-2022/>

Lieu

CREPS Région Centre-Val de Loire
Avenue du Maréchal Juin
à Bourges (18)

Juge-Arbitre

Monsieur Nico ANGENON

Délégué Fédéral

Monsieur Lenaick LOYANT

**Les balles utilisées seront des
Nittaku (Premium 40⁺ – 3 étoiles)**

Responsables des Clubs de
Nationales 1, 2 et 3 Dames
Nationales 1, 2 et 3 Messieurs

Paris, le 11 mai 2022

C.S.F. / JLG / SB

Objet : **JOURNEES DES TITRES et BARRAGES**
Nationales 1, 2 et 3 Dames (Titres)
Nationales 1, 2 et 3 Messieurs (Titres)
des 27, 28 et 29 mai 2022 à BOURGES (18)

Chers(es) Amis(es) Pongistes,

Suite à votre participation aux Titres ou aux Barrages du Championnat de France par Equipes, vous trouverez, sous ce pli, le tableau des épreuves de votre division, le dossier de la CSF et de l'organisateur.

Nous vous recommandons :

1. - De veiller à ce que vos joueurs (ses) aient bien leur licence et une tenue sportive homogène. Afin d'éviter tout litige sur les tenues, le juge-arbitre de la compétition vous conseille d'avoir, pour chaque joueur, des tenues de 2 couleurs différentes.

Toute infraction à la tenue sera sanctionnée d'une pénalité financière de 20 euros.

Les personnes figurant sur « le banc », situé à proximité de l'aire de jeu doivent être licenciées. Le juge-arbitre s'assurera de leur licenciation.

2. - De respecter les horaires pour le tirage au sort des lettres.

Les capitaines d'équipes doivent se présenter à la table d'arbitrage une 1/2 heure avant le début des épreuves pour le tirage au sort des lettres.

Pour les photos, les équipes vainqueur devront prendre leurs dispositions suivant les instructions qui leur seront communiquées sur place.

Le capitaine devra également regrouper toutes les justifications de licenciation des joueurs de son équipe et remettre celles-ci au juge-arbitre dès son arrivée pour le pointage (environ 3/4 d'heure avant le début de la première rencontre).

Le joueur doit présenter au juge-arbitre un document officiel (voir article II.606.2) permettant de vérifier l'exactitude de sa licenciation et sa situation vis à vis du certificat médical.

Si la mention « certificat médical présenté » figure sur le document présenté, le joueur est autorisé à jouer.

... / ...

Si la mention « sans pratique sportive » figure sur le document présenté, il doit fournir un certificat médical indépendant en cours de validité.

S'il ne peut pas justifier de sa licenciation, il n'est pas autorisé à jouer.

Les personnes présentes sur "le banc" situé à proximité de l'aire de jeu, doivent être titulaires d'une licence promotionnelle ou traditionnelle.

Rappel (Extrait des Règlements Sportifs)

***Article II.709.5 :** « Lorsque l'accession en division supérieure est acquise avant la journée des titres, un forfait lors de cette journée entraîne la sanction suivante : confiscation de la caution et non-accession en division supérieure. »*

Article II.125 - Attribution des titres et journée de barrages

« A l'issue du déroulement des poules, une "journée des titres" et ou de barrages peuvent être organisées. Ne peuvent disputer les titres et ou barrages que des joueurs ayant participé à au moins deux rencontres dans la phase en cours dans cette équipe ou dans une équipe de numéro supérieur et qualifiés pour cette équipe. »

Pour chaque division, les règles spécifiques du brûlage (classement minimum des joueurs) s'appliquent également lors des journées des titres.

La comptabilisation des cartons au titre du Championnat par équipes continue lors de la journée des Titres. La suspension éventuelle d'un joueur sera alors effective lors de la 1^{ère} journée de la saison 2022 / 2023.

Accession en Pro B Masculine

Les équipes de N1M finissant 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} de la poule lors de la journée des titres accèdent en Pro B, sous réserve de respecter la condition suivante : une association ne peut être représentée au maximum que par une seule équipe masculine dans le championnat de Pro A et de Pro B Messieurs.

Accession en Pro Féminine

Le champion de France de nationale 1 dames accède à la Pro A Féminine. Le finaliste accède à la Pro B Féminine.

Nous vous prions d'agréer, Chers(es) Amis(es) Pongistes, l'assurance de nos sentiments sportifs les meilleurs.



Fabrice KOSIAK
Président de la Commission
Sportive Fédérale

Copie : Délégué Fédéral
Juge-Arbitre
Organisateur
Commission Sportive Fédérale

HORAIRE GENERAL

Tableaux Horaires	MESSIEURS N1	MESSIEURS N2	MESSIEURS N3	DAMES N1	DAMES N2	DAMES N3	Tables	
	4 équipes (poule)	8 équipes	17 équipes	2 équipes	4 équipes	5 équipes	Montées	Utilisées
Vendredi 27 mai 2022								
	P.M.S. N°1 : 16 tables						18	0
14h00 / 16h00	Arrivée des équipes - Pointage - Echauffement - Restauration						18	0
14h40	Réunion des arbitres convoqués le vendredi						18	0
16h00	2 X Poule T1 1-4 / 2-3		1 1/16 de Finale				18	6
19h30 à 21h30	Restauration						18	0
Samedi 28 mai 2022								
07h30	Ouverture du Complexe Sportif - Echauffement						18	0
07h40	Réunion générale des arbitres						18	0
09h00			8 1/8 de Finale				18	16
12h00 à 13h30	Pause - Restauration						18	0
13h30	2 X Poule T2 1-3 / 2-4	4 1/4 de Finale				1 1/4 de Finale	18	14
17h30			4 1/4 de Finale		2 1/2 Finale		18	12
19h30 à 21h30	Restauration						18	0
Dimanche 29 mai 2022								
07h30	Ouverture du Complexe Sportif - Echauffement						18	0
09h00		2 1/2 Finale	2 1/2 Finale			2 1/2 Finale	18	12
12h00 à 13h30	Pause - Restauration						18	0
13h30	2 X Poule T3 1-2 / 3-4	1 Finale	1 Finale	1 Finale	1 Finale	1 Finale	18	14
17h00*	Cérémonie protocolaire de remise des récompenses						18	0

* ou dès la fin du tour précédent

Le Juge-Arbitre, Nico Angenon, le 02/05/2022

FINALE du CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES



27 et 29 mai 2022 - BOURGES

NOTE aux CAPITAINES D'EQUIPES

Vous allez participer avec votre équipe à la finale du championnat de France par équipes au CREPS de Bourges, les 27 et 29 mai prochains, et je vous en félicite.

Afin de réaliser de très bons Titres par Equipes, voici quelques consignes que nous vous demandons de bien vouloir respecter, mais aussi des informations sur le déroulement de l'épreuve.

Matériel :

La compétition se disputera sur 18 tables Cornilleau 640 bleu.

Les balles seront des Nittaku Premium 3*** plastiques, de couleur blanche.

Configuration des lieux de compétitions :

La Compétition se déroule sur 2 salles distantes de 30 mètres environ.

- Un gymnase à sol parquet comportant des gradins 1000 places assises pour les joueurs et le public.

- Un hall à sol parquet sans gradin.

Des chaises et/ou des bancs seront positionnées aux abords des aires de jeux pour accueillir les équipes.

Échauffement :

8 tables d'échauffement seront à votre disposition dans le hall. Mes adjoints et moi veilleront à ce que les échauffements ne perturbent pas les rencontres en cours. L'échauffement sera donc interdit sur les tables de compétition jusqu'à 15 minutes avant l'heure officielle de début de la rencontre moment où chaque équipe pourra bénéficier d'une des deux tables prévues.

Présence à la table :

Les capitaines sont convoqués, pour le tirage au sort des lettres, **20 minutes avant l'heure officielle** de début de la rencontre, directement aux tables annoncées.

Si l'un des capitaines est absent 20 minutes avant l'heure officielle, son homologue de l'équipe adverse aura le choix des lettres, sauf décision contraire de ma part ou de mes adjoints.

Les compositions d'équipe sont à remettre à l'arbitre responsable **au plus tard 15 minutes** avant la rencontre.

Composition d'équipe :

La responsabilité de la composition d'équipe incombe exclusivement au capitaine.

La composition des doubles sera donnée juste avant ceux-ci à l'arbitre responsable.

Recollage :

Il est strictement interdit, sans mon autorisation ou celle d'un de mes adjoints, dans l'enceinte du complexe sportif. En cas de besoin (raquette abîmée, etc.), les joueurs voudront bien venir à la table du Juge-Arbitre.

Tenue des joueurs :

Tous les joueurs de l'équipe doivent porter la même tenue. Pour les féminines, si certaines portent une jupette et d'autres un short, ils doivent être de la même couleur.

Merci de prévoir au moins **deux jeux de maillots de couleurs suffisamment distinctes**. Si lors d'une rencontre, les deux équipes ont des maillots de couleurs similaires, un tirage au sort sera effectué pour décider celle qui changera de maillots.

Encouragements et banc :

Les encouragements verbaux et les applaudissements sont évidemment autorisés, mais vous comprendrez bien que l'usage de tout objet destiné à faire du bruit (claquettes, bouteilles, sifflets) sera interdit aux abords des aires de jeu.

Le banc sera réservé exclusivement aux joueurs composant l'équipe, plus deux autres personnes licenciées (soit un maximum de six personnes).

Propreté :

Il me semble important qu'en tant que capitaine d'équipe vous fassiez respecter la propreté de la salle mise à votre disposition par les organisateurs.

Ainsi, je vous saurai gré de veiller à ce que vos joueurs emportent tous leurs déchets à la fin de chaque rencontre.

Protocole :

Les deux premiers de chaque division seront récompensés lors des cérémonies protocolaires.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement et vous souhaitons une excellente compétition.

Le Juge-Arbitre,
Nico Angenon



Ligue Centre-Val de Loire Tennis de Table

Vivez au Coeur du Ping !



Finales du Championnat de France par Equipes 2022

27,28 et 29 Mai 2022

CREPS de la Région Centre – 48 Rue du Maréchal JUIN 18000 BOURGES – 02 48 48 01 44

Une organisation Ligue du Centre, Comité du Cher et CJM Bourges



ACCUEIL :

Les équipes convoquées pour participer aux Titres Nationaux à Bourges sont invitées à nous retrouver au CREPS de BOURGES. Plan sur page dédiée.

Horaires des rencontres non encore complètement validées.

* Les équipes peuvent arriver dès le jeudi soir pour le dîner ou le jeudi matin pour la compétition.



HEBERGEMENT :

Me contacter pour le CREPS – Sinon Bourges est une ville touristique et sur cette idée et la banlieue les hôtels ne manquent pas comme les gîtes.



RESTAURATION :

Vos repas seront servis au SELF du CREPS



INFOS TECHNIQUES :

Délégué Fédéral : à suivre - Délégué de Ligue : Jean Paul CHILON

Juge Arbitre : Nico ANGENON 06 18 47 50 21

18 Tables homologuées FTTT – Balles 3*** Nittaku Premium 40+

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE :

Bruno SIMON 06 89 89 90 04

40, rue du Général Leclerc - 41300 Salbris - Tél. 02 54 96 14 28 - liguecentre.tt@wanadoo.fr - liguecentrett.com

